

LE COMITE SCIENTIFIQUE DE L'ANCCLI

OFFRE DE FORMATION À L'INTENTION DES COMMISSIONS LOCALES ET DES COMITÉS LOCAUX D'INFORMATION

L'offre de formation

Le Comité Scientifique de l'ANCCLI est à la disposition des membres des Commissions et Comités Locaux d'Information (CLI) pour répondre à toute question sur les phénomènes de radioactivité, sur l'énergie nucléaire et leurs impacts sur l'Environnement et sur l'Homme.

➤ Les thématiques susceptibles d'être abordées sont nombreuses et la liste ci-dessous, donnée à titre indicatif, n'est pas exhaustive :

- Données de base de la physique des rayonnements
- Le cycle du combustible nucléaire
- Principes de fonctionnement des réacteurs (REP et EPR)
- Bases sur la sûreté des réacteurs et leurs évolutions
- Sensibilisation aux risques nucléaires
- Les effets biologiques des rayonnements
- La radioprotection, ses principes et la réglementation
- La surveillance radiologique de l'environnement
- L'impact sanitaire des INB
- La problématique de la gestion des déchets radioactifs
- Le démantèlement des INB
- La perception et la gouvernance des risques
- L'information
- Le comportement et le devenir des radionucléides dans l'environnement
- etc.

➤ Le contenu de la formation choisie est modulable, tant au niveau de son contenu que de ses modalités. Elle sera adaptée à la situation locale (ex : caractéristiques de l'INB) et aux participants (ex : membres de la (du) CLI / professionnels).

➤ Elle pourra se dérouler sur une durée de 2 heures à une journée complète, en un lieu qui sera fonction de la domiciliation de la (des) CLI demandeuse(s) ou des participants.

➤ Elle sera définie en concertation avec la ou les CLI demandeuse(s).

➤ Sur la participation aux frais : la formation n'étant pas payante, chaque CLI prendra en charge les déplacements de ses membres (trajet, restauration, hôtel si nécessaire.)

Comment saisir le Comité Scientifique de l'ANCCLI ?

Contactez par mail ou par courrier le Pôle Administratif de l'ANCCLI

Le Comité Scientifique de l'ANCCLI

Le Comité Scientifique de l'ANCCLI est composé de 15 personnalités indépendantes dont la compétence couvre les différents domaines liés au nucléaire : sûreté (technologie nucléaire, facteur humain), rejets et déchets, contamination de l'environnement, impact sur l'environnement et sur l'homme, gestion de crise, réglementation et contrôles, perception des risques. Il peut également faire appel à des experts indépendants qui lui sont extérieurs. Il propose ainsi aux CLI une expertise collective.

Ses missions (Article 5 des Statuts de l'ANCCLI)

- Conseiller et assister les CLI et l'ANCCLI dans leurs expertises et de favoriser leurs démarches scientifiques,
- Promouvoir des conférences et débats et plus largement aider au développement des réflexions et échanges au sein des CLI,
- Etre une instance de conseil pour les actions et publications des CLI et de l'ANCCLI,
- Représenter l'ANCCLI et les CLI au sein des différentes instances, à la demande de ceux-ci,
- Etre, au nom de l'ANCCLI, l'interlocuteur des comités d'expertise placés auprès des différents organismes français ou étrangers.

A ce titre, le Comité Scientifique

- Répond aux questions ponctuelles que se posent les CLI et l'ANCCLI,
- Réalise des expertises pour les CLI et l'ANCCLI,
- Organise des formations à partir des besoins ou des demandes exprimées par les CLI et l'ANCCLI,
- Assiste les CLI dans leurs démarches de suivi de la sûreté de l'installation
- Aide à la mise en place de protocoles de suivi de l'environnement, à l'organisation de colloques, à la rédaction de publications, ... ,
- Favorise la communication,
- Est présent dans les différentes manifestations, colloques, ... aux échelons national et européen.